



Motion : Cabane pour grillade

Le groupe socialiste demande au Conseil communal la création de deux cabanes pour grillades à disposition des habitants du Locle.

La saison de la grillade touche à sa fin qui nous mène à constater la chose suivante : La commune du Locle ne possède pas sur son territoire communal une ou deux cabanes avec place de grillade.

La population locloise possède actuellement quatre places de grillades avec foyer et table. Deux sur le communal à côté de la piscine, une sur les Monts à 550 mètres du Collège et une sur les Replattes au Bouclon.

Ces places sont certes très agréables, mais elles ne possèdent pas la possibilité de se mettre à l'abri en cas de besoin.

Les exemples de ce type de réalisation existent tout près de chez nous. Au Val-de-Ruz à la Jonchère, à Milvigne proche du sentier didactique près de la sortie d'autoroute. Les Brenets en possède une splendide sur les hauteurs du village.

Inspirons-nous de ces réalisations pour en installer deux sur notre territoire communal. Soit par l'ajout d'une cabane sur l'un de nos sites actuels, soit par la création d'un nouvel emplacement ; ou pourquoi ne pas être plus ambitieux en faisant les deux.

Il est également évident pour notre groupe qu'une politique des déchets et de contrôle du bon respect des règles doivent être mise en place. La création de ces cabanes ne peut pas se faire au détriment d'éventuels voisins des sites choisis pour leurs implantations. Une concertation doit donc être centre de ce projet pour qu'il soit accepté par les voisins.

Le groupe socialiste rappelle que ce type de réalisation peut apporter une réelle plus-value à notre slogan « Le Locle, Qualité de vie » ! Ceci, autant pour les habitants de notre ville - qui ne seront plus obligés de s'exiler lors de l'organisation d'une grillade familiale - que pour notre renommée régionale et par une réalisation sociale, humaine et proche de la nature !

Le Groupe Socialiste du Locle,
le 4 septembre 2019.